



C'est la rentrée au CDI !

publié le 08/09/2023 - mis à jour le 12/09/2023

Pour bien commencer l'année, n'hésitez pas à venir emprunter des documents. Aussi bien les livres que les journaux ou magazines, toutes les ressources sont empruntables. Une seule règle à retenir : 2 documents pour 2 semaines. Vous ne savez pas quoi choisir ? Consultez [e-sidoc](#), le portail du CDI.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.